

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, session 2023, dans l'académie de LILLE.

Le Président de l'Université Littoral - Côte d'Opale,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LILLE, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, au titre de l'année 2023, dans l'académie de LILLE :

Madame NIJAKOWSKI Audrey, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, présidente, Université d'Artois, Arras.

Madame POINSO Madeleine, attachée principale d'administration de l'état, experte, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lille Nord Pas de Calais, Lille.

Madame DE FEUARDENT Karine, attachée principale d'administration de l'état, Université du Littoral Côte d'Opale, Boulogne-sur-Mer.

Monsieur LAMARCHE Valentin, technicien de recherche et de formation de classe normale, Université du Littoral Côte d'Opale, Boulogne-sur-Mer.

Monsieur PARMENTIER Jérôme, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque.

Monsieur RIGAUD Thierry, professeur certifié et assimilé de classe exceptionnelle, suppléant, Université du Littoral Côte d'Opale, Boulogne-sur-Mer.

Fait à Dunkerque, Le 2 mai 2023
Le Président de l'Université,

Monsieur Hassane SADOK

